

Global REIT Leaders Income ETF

États financiers annuels

31 décembre 2017

Global REIT Leaders Income ETF

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En sa qualité de gestionnaire du Fonds, Harvest Portfolio Group Inc. a préparé les états financiers ci-joints, qui ont été approuvés par le conseil d'administration du gestionnaire. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations figurant dans les présents états financiers.

Le gestionnaire maintient les procédures appropriées permettant d'assurer la production d'une information financière pertinente et fiable. Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements du gestionnaire. Les principales méthodes comptables, qui s'appliquent au Fonds selon le gestionnaire, sont décrites à la note 3 des états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. est l'auditeur externe du Fonds. Il a effectué l'audit des états financiers conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada de manière à pouvoir exprimer son opinion sur les états financiers aux porteurs de parts. Son rapport est joint aux états financiers dont il fait partie intégrante.

Pour le compte de Harvest Portfolios Group Inc.,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs
Président et chef de la direction

(Signé) « Daniel Lazzer »

Daniel Lazzer
Chef des finances

Oakville (Canada)
Le 26 mars 2018



Le 26 mars 2018

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du Global REIT Leaders Income ETF (le « Fonds »)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2017 et l'état du résultat global, l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et le tableau des flux de trésorerie pour la période du 23 juin 2017 (date de début des activités) au 31 décembre 2017, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.
PwC Tower, 18 York Street, bureau 2600, Toronto (Ontario) Canada M5J 0B2
Tél. : +1 416 863 1133, Téléc. : +1 416 365 8215*



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 décembre 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période du 23 juin 2017 (date de début des activités) au 31 décembre 2017, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(Signé) « PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. »

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Toronto (Ontario)

Global REIT Leaders Income ETF

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre	2017
Actif	
Actif courant	
Placements	4 921 809 \$
Trésorerie	65 654
Dividendes à recevoir	18 877
Plus-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	53 213
	5 059 553
Passif	
Passif courant	
Distributions à payer (note 4)	22 900
Moins-value latente sur contrats de change à terme (note 6)	17 177
	40 077
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	5 019 476 \$
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)	500 000
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part	10,04 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Global REIT Leaders Income ETF

ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

Pour la période allant du 23 juin 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017

2017

Revenu	
Gain (perte) net sur les placements	
Dividendes	83 843 \$
Intérêts à distribuer	2 056
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	5 167
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	92 416
Gain (perte) net sur les placements	183 482
Gain (perte) net sur les dérivés	
Gain (perte) de change net réalisé	34 684
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change	34 955
Gain (perte) net sur les dérivés	69 639
Revenu total (net)	253 121 \$
Charges (note 5)	
Frais de gestion	25 107 \$
Retenues d'impôt	21 223
Coûts des communications aux porteurs de parts	7 776
Honoraires d'audit	24 372
Honoraires des agents des transferts	8 919
Droits de garde et frais bancaires	35 583
Frais du comité d'examen indépendant	400
Droits de dépôt	2 988
Frais juridiques	555
Coûts de transactions (note 8)	8 346
Total des charges	135 269
Charges absorbées par le gestionnaire (note 5)	(39 013)
Total des charges (net)	96 256
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	156 865 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 4)	0,31 \$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Global REIT Leaders Income ETF

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES Pour la période allant du 23 juin 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017		2017
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en début de période	-	\$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	156 865	
Transactions sur parts rachetables		
Produit des émissions de parts rachetables	5 000 000	
Opérations des porteurs de parts – montant net	5 000 000	\$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Gains en capital	(833)	
Remboursement de capital	(136 556)	
Distributions totales aux porteurs de parts rachetables	(137 389)	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables en fin de période	5 019 476	\$

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Global REIT Leaders Income ETF

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour la période allant du 23 juin 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017

2017

Activités d'exploitation

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables 156 865 \$

Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie

(Gain) perte réalisé à la vente de placements (5 167)

Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements (92 416)

Variation de la (plus-value) moins-value latente sur opérations de change (34 955)

Produit de la vente de placements 311 197

Acquisition de placements (5 135 423)

Variation nette de l'actif et du passif sans effet sur la trésorerie (19 958)

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation

(4 819 857) \$

Activités de financement**

Produit des émissions de parts rachetables 5 000 000

Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (après réinvestissement) (114 489)

Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement

4 885 511 \$

Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période 65 654

Trésorerie en début de période -

Trésorerie en fin de période 65 654 \$

Autres informations sur les flux de trésorerie

Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt* 43 743 \$

*Inclus dans les activités d'exploitation

** Les flux entrants (sortants) nets ne tiennent pas compte des transactions non réglées en espèces (transactions en nature).

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers.

Global REIT Leaders Income ETF

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2017

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Valeur comptable (\$)	En % de l'actif net
ACTIONS				
Immobilier				
1 100	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	172 465	179 985	3,6
1 000	American Tower Corporation	173 429	178 759	3,6
650	Avalonbay Communities, Inc.	157 145	145 300	2,9
12 200	British Land Company PLC	125 699	142 989	2,8
10 000	Chartwell résidences pour retraités	154 962	162 600	3,2
1 250	Crown Castle International Corp.	162 937	173 863	3,5
4 100	Daiwa House Industry Co., Ltd.	179 088	197 321	3,9
2 700	Deutsche Wohnen SE	136 176	148 110	3,0
13 400	Dexus Property Group	129 454	128 036	2,6
1 200	Digital Realty Trust, Inc.	182 650	171 253	3,4
300	Equinix, Inc.	170 852	170 358	3,4
400	Essex Property Trust, Inc.	135 168	120 970	2,4
9 700	First Capital Realty inc.	197 120	200 984	4,0
1 100	Foncière des Régions	135 422	156 364	3,1
700	Gecina SA	143 797	162 084	3,2
21 300	Goodman Group	171 168	175 758	3,5
4 500	HCP, Inc.	186 807	147 046	2,9
7 800	Host Hotels & Resorts Inc.	188 206	193 994	3,9
1 500	LEG Immobilien AG	185 596	215 052	4,3
10 600	Merlin Properties Socimi, SA	177 286	180 214	3,6
75 800	Mirvac Group	165 250	174 567	3,5
1 200	Orpea	178 884	177 476	3,5
2 400	Prologis, Inc.	182 665	193 987	3,9
16 100	SEGRO PLC	133 234	160 183	3,2
28 600	Stockland	128 096	125 565	2,5
25 200	The GPT Group	124 680	126 196	2,5
500	Unibail-Rodamco SE	166 891	157 977	3,1
1 900	Ventas, Inc.	167 939	142 860	2,8
2 700	Vonovia SE	140 766	168 137	3,4
1 800	Welltower Inc.	175 561	143 821	2,9
Total des placements		4 829 393	4 921 809	98,1
Contrats de change à terme (note 6)			36 036	0,7
Autres actifs moins les passifs			61 631	1,2
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			5 019 476	100,0

Global REIT Leaders Income ETF

NOTES ANNEXES

31 décembre 2017

1. INFORMATION GÉNÉRALE

Le Global REIT Leaders Income ETF (le « Fonds ») est un fonds d'investissement créé sous le régime des lois de la province de l'Ontario aux termes de la déclaration de fiducie datée du 14 juin 2017, date de création, dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activités importantes au sein du Fonds entre la date de création et le début des activités, le 23 juin 2017. Le siège social du Fonds est au 710 Dorval Drive à Oakville (Ontario) L6K 3V7.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à procurer aux porteurs de parts une possibilité d'appréciation du capital et des distributions mensuelles en espèces, ainsi qu'une volatilité d'ensemble des rendements du portefeuille inférieure à celle normalement connue en détenant directement les titres de capitaux propres des FPI de premier plan. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investira en maintenant une pondération égale dans un portefeuille composé des titres de capitaux propres de 20 à 30 FPI parmi un univers de placement composé de celles dont la capitalisation boursière atteint au moins 2 milliards \$ US au moment de l'investissement.

2. MODE DE PRÉSENTATION

Ces états financiers ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par le Conseil des normes comptables internationales (l'« IASB »). La publication de ces états financiers a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 26 mars 2018.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transaction concernant les actifs et passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN), y compris les placements qui ont été désignés comme étant à la JVRN. Les actifs et passifs dérivés sont considérés comme détenus à des fins de transaction. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé, s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les valeurs comptables de tous les autres actifs et passifs financiers au coût amorti se rapprochent de leur juste valeur en raison d'échéance à court terme. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des dérivés sont identiques aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 31 décembre 2017, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par part du Fonds et son actif net par part calculé selon les IFRS.

Juste valeur des placements et instruments dérivés

Les placements et instruments dérivés négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours boursier qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions. Les instruments dérivés comprennent des options et des contrats de change à terme.

Les placements et instruments dérivés qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, les cours du marché ne sont pas faciles à obtenir doit correspondre à la juste valeur, déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres peut être déterminée à l'aide de modèles d'évaluation fondés en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec le cours de titres comparables ou similaires, l'obtention de renseignements liés aux évaluations auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques concernant un placement et le recours à d'autres indicateurs de valeur disponibles. Ces valeurs sont évaluées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur

Global REIT Leaders Income ETF

estimée des titres et des intérêts susmentionnés peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. Le risque de crédit perçu de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et la durée jusqu'à l'échéance ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon les IFRS, la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, exige que les parts ou actions d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser ces instruments contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers, à moins que certains critères soient respectés. Les parts du Fonds comprennent différents droits de rachat et dans certains cas s'établissent à 95 % de la valeur de marché des parts. En conséquence, les parts du Fonds comportent de multiples obligations contractuelles et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les gains (et les pertes) nets réalisés à la vente de placements et la plus-value (la moins-value) latente des placements sont calculés selon le coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende.

Les distributions reçues de fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon la meilleure information dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente de cette information. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, la monnaie de fonctionnement et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains ou pertes de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements », respectivement. Les gains ou pertes de change réalisés ou latents sur des actifs, passifs et revenus, autres que des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des opérations de change », respectivement. Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Contrats de change à terme

Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme pour se couvrir contre les fluctuations de change. Leur juste valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel du contrat et ajustée du risque de contrepartie. À la liquidation du contrat, le gain (ou la perte) est comptabilisé à titre de gain (perte) de change net réalisé.

Compensation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers font l'objet d'une compensation de sorte que seul le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ainsi qu'une intention de ne régler que le solde net, ou de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative à une date donnée correspond à la valeur globale de l'actif du Fonds moins la valeur globale du passif du Fonds, exprimée en dollars canadiens au taux de change applicable à cette date. La valeur liquidative et la valeur liquidative par part seront calculées chaque jour ouvrable. « Jour ouvrable » s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Options

Une option est une entente contractuelle en vertu de laquelle le vendeur accorde à l'acheteur le droit, mais ne lui impose pas l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente), à une date déterminée, ou avant cette date, ou pendant une période donnée, un nombre établi de titres ou un instrument financier à un prix déterminé d'avance. Le vendeur reçoit une prime de l'acheteur en contrepartie d'une anticipation d'un prix futur des titres.

Global REIT Leaders Income ETF

La prime reçue lors de la vente d'une option est enregistrée au coût dans l'état de la situation financière, au poste « Montant à payer au titre des options vendues ». Tant que la position correspondant à l'option vendue est conservée, le passif associé aux options vendues est réévalué à un montant équivalant à la valeur de marché courante de l'option. Tout gain (ou perte) découlant de la réévaluation est inclus dans le poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des options vendues » dans l'état du résultat global.

Le gain (ou la perte) enregistré à la vente ou à l'expiration des options est inclus dans l'état du résultat global, au poste « Gain (perte) net réalisé sur les options vendues ».

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part » dans l'état du résultat global représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation pendant la période visée.

Impôt sur le revenu et autres impôts

Le Fonds, actuellement une fiducie d'investissement à participation unitaire, a jusqu'au 31 mars 2018 pour répondre à la définition de fiducie de fonds commun de placement en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Aux fins fiscales, le Fonds clôture son exercice au 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours de toute période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées prospectivement sur une durée indéfinie afin de réduire les gains en capital réalisés dans le futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être appliquées au revenu imposable des 20 années suivantes. À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte autre qu'en capital et aucune perte en capital nette pouvant être reportée en avant aux fins fiscales.

Le Fonds peut être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays étrangers. Ces revenus et gains sont comptabilisés au montant brut et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds sont généralement assujéti à la TVH au taux de 13 %. La TVH est calculée selon la résidence des porteurs de parts du Fonds à des moments précis, et non selon la localisation physique du gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers.

- a) Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications et ne pas être contraignants et exécutoires. Veuillez vous reporter à la note 7 pour de plus amples informations à propos de l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par le Fonds, le gestionnaire est tenu de poser des jugements importants quant à l'activité du Fonds pour déterminer si le but de celui-ci est d'investir sur la base du rendement global pour l'application de l'option de la juste valeur en vertu de la norme IAS 39 Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Les jugements les plus significatifs qui ont été effectués visent notamment à déterminer si certains placements sont détenus à des fins de transaction et si l'option de la juste valeur peut être appliquée à ceux qui ne le sont pas.

Global REIT Leaders Income ETF

Normes comptables publiées, mais non encore adoptées

IFRS 9, Instruments financiers

La version définitive de la norme IFRS 9, Instruments financiers, a été publiée par l'IASB en juillet 2014 et remplacera la norme IAS 39 Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation. La norme IFRS 9 présente un modèle de classement et d'évaluation, un modèle de dépréciation prospectif unique fondé sur les « pertes attendues » et une approche substantiellement nouvelle de la comptabilité de couverture. Cette nouvelle approche unique, qui repose sur des principes pour classer les actifs financiers, s'appuie sur les caractéristiques des flux de trésorerie et sur le modèle d'affaires dans lequel l'actif est détenu. Ce nouveau modèle unique de dépréciation applicable à tous les instruments financiers exigera une comptabilisation plus dynamique des pertes de crédit attendues. Il apporte également des changements sur le plan du risque de crédit propre à l'entité en permettant d'évaluer le passif à la juste valeur, si bien que les gains découlant de la détérioration du risque de crédit propre à une entité ne seront plus comptabilisés en résultat net. La norme IFRS 9 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018, mais peut être adoptée plus rapidement. En outre, les changements concernant le crédit propre à une entité peuvent être appliqués plus rapidement de façon isolée sans changer les méthodes de comptabilisation des instruments financiers. Le gestionnaire ne s'attend à aucun changement dans la façon de comptabiliser les actifs et les passifs financiers du Fonds.

4. PARTS RACHETABLES

Le capital autorisé du Fonds se compose d'un nombre illimité de parts cessibles d'une catégorie représentant une participation indivise et égale dans l'actif net du Fonds. Sauf pour ce qui est prévu dans la déclaration de fiducie, toutes les parts comportent des droits et des privilèges égaux. Chaque part donne droit à un vote à toutes les assemblées de porteurs de parts et permet de participer en proportions égales à toutes les distributions faites par le Fonds. Les parts sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto sous le symbole HGR. Au 31 décembre 2017, le cours de clôture de la part était de 9,98 \$.

Souscriptions et rachats

Chaque jour ouvrable, un courtier ou souscripteur désigné peut placer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre déterminé de parts du FNB. Un jour ouvrable s'entend d'un jour au cours duquel la Bourse de Toronto est ouverte.

Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le FNB émettra ou rachètera au courtier ou au souscripteur désigné des parts, avant le deuxième jour ouvrable suivant la date à laquelle l'ordre de souscription ou de rachat est accepté. Pour chaque nombre entier déterminé de parts émises ou rachetées un courtier ou souscripteur désigné doit effectuer, ou recevoir, le paiement, se composant :

- (a) De valeurs mobilières et d'espèces pour un montant total équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées; ou
- (b) D'espèces pour un montant équivalent à la valeur liquidative des parts émises ou rachetées.

Chaque jour ouvrable, les porteurs de parts peuvent faire racheter leurs parts en espèces ou échanger des parts contre des valeurs mobilières et des espèces. Les parts rachetées en espèces peuvent l'être à un prix équivalent à 95 % de leurs cours de clôture à la Bourse de Toronto le jour effectif du rachat, dans la limite maximale de leur valeur liquidative. Les parts échangées contre des valeurs mobilières le seront sur la base d'un prix équivalent à leur valeur liquidative à la date effective de demande de rachat, moyennant le versement de valeurs mobilières et d'espèces. Les parts seront rachetées lors de l'échange.

Les parts suivantes ont été émises, rachetées ou annulées pendant la période :

	Parts en circulation
Émission initiale, le 23 juin 2017	500 000
Total des parts en circulation au 31 décembre 2017	500 000

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 31 décembre 2017 s'est élevé à 500 000 parts.

Distributions

Le Fonds s'efforce de procéder à des distributions mensuelles en espèces aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et de les verser au plus tard le 15e jour du mois suivant. Le montant de distribution pour la période terminée le 31 décembre 2017 s'est établi à 137 389 \$ ou 0,046 \$ par part par mois.

Global REIT Leaders Income ETF

Le 5 juillet 2017, un régime de réinvestissement des distributions a été établi par le Fonds et prévoit un réinvestissement des distributions uniquement par rachat sur le marché.

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Harvest Portfolios Group Inc. est le gestionnaire du Fonds et il lui incombe de gérer l'ensemble des activités et des opérations du Fonds ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire est admissible à une rémunération de 0,85 % de la valeur liquidative moyenne hebdomadaire du Fonds (taxes en sus), versée annuellement.

Frais d'exploitation

Le Fonds est responsable des frais d'exploitation liés à la conduite de ses affaires, notamment les honoraires pour les services de garde, intérêts, taxes, frais juridiques et honoraires d'audit, honoraires de l'agent des transferts liés à l'émission et au rachat de parts, coûts des rapports financiers et autres communications, frais et dépenses liés au comité d'examen indépendant (« CEI »), notamment les frais des membres du CEI, et frais de conformité avec les lois, règlements et politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges pour le compte du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et se fait ensuite rembourser.

Le gestionnaire pourrait, dans certains cas, absorber une portion des frais d'exploitation du Fonds. Le montant des frais pris en charge pour le semestre terminé le 31 décembre 2017 s'élève à 39 013 \$. Le gestionnaire pourrait en tout temps cesser de prendre ces frais en charge sans avis préalable aux porteurs de parts.

Autres charges

Le Fonds remboursera au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables que le gestionnaire a engagés pour rendre des services au nom du Fonds et en lien avec les tâches dont il doit s'acquitter pour le Fonds. Ces frais et charges comprennent notamment les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et frais de conseils, le coût des administrateurs indépendants du gestionnaire et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des appels publics à l'épargne continue du Fonds et à d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire, entre tous les fonds d'Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ces frais se sont élevés à 3 672 \$ pour la période close le 31 décembre 2017 et sont inclus dans les coûts des communications aux porteurs qui figurent dans l'état du résultat global.

6. CONTRATS DE CHANGE À TERME

Le Fonds conclut des contrats de change à terme pour couvrir les actifs et les passifs libellés en devises. Les contrats de change à terme conclus par le Fonds constituent un engagement ferme d'achat ou de vente d'une quantité convenue ou précisée dans le contrat d'une devise sous-jacente, à un cours et à un moment déterminés. Leur valeur se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie. Les gains (ou pertes) latents sur le contrat à terme sont présentés dans la variation du gain (perte) de change latent à l'état du résultat global jusqu'à ce que le contrat soit liquidé ou dénoué en partie.

Au 31 décembre 2017, le Fonds avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Global REIT Leaders Income ETF

Au 31 décembre 2017					
Contrepartie	Date de dénouement	Monnaie achetée	Monnaie vendue	Gain (perte) latent	Prix au contrat
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	852 099 \$ CA	878 000 \$ AU	(8 154) \$	1,0304
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	305 573 \$ CA	183 000 \$ GBP	(4 681) \$	0,5989
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	1 168 500 \$ CA	779 000 \$ EUR	(4 342) \$	0,6667
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	165 990 \$ CA	110 000 \$ EUR	377 \$	0,6627
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	100 000 \$ AU	96 430 \$ CA	1 549 \$	1,0370
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	19 janvier 2018	192 805 \$ CA	17 150 000 \$ yens	1 964 \$	88,9500
Banque canadienne impériale de commerce - notation A+	14 février 2018	2 002 744 \$ CA	1 560 000 \$ US	49 323 \$	0,7789
Total				36 036 \$	

Compensation de contrats de change à terme

En 2017, le Fonds a reçu un versement en devises pour ses contrats de change à terme qui ne respectaient pas les critères exigés pour effectuer une compensation à l'état de la situation financière. Le tableau ci-dessous présente les instruments financiers comptabilisés qui n'ont pas été compensés au 31 décembre 2017.

31 décembre 2017			
Actifs et passifs financiers	Actifs (passifs) bruts	Montants admissibles à compensation	Montants compensés nets
Actifs dérivés	53 213 \$	-	53 213 \$
Passifs dérivés	(17 177 \$)	-	(17 177 \$)

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à plusieurs risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (notamment le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire vise à atténuer ces risques en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui géreront les titres des portefeuilles du Fonds quotidiennement, en fonction des événements du marché et des objectifs de placement du Fonds. Pour faciliter la gestion du risque, le gestionnaire a également mis en place une structure de gouvernance qui supervise les activités de placement du Fonds et surveille sa conformité à la stratégie de placement énoncée et à la réglementation en matière de valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix provient de la fluctuation des cours et de son effet sur la juste valeur ou sur les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier. La situation du marché des actions, plutôt que le rendement individuel de chaque société, peut avoir une incidence sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds. La conjoncture économique et financière générale influe sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres.

Global REIT Leaders Income ETF

Au 31 décembre 2017, 98,1 % de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 246 090 \$.

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change provient du risque que la valeur d'un placement libellé dans une devise autre que la monnaie de fonctionnement du Fonds fluctue en raison de la variation des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition nette du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Au 31 décembre 2017				
Devise	Exposition*	Contrats à terme*	Exposition nette*	% de l'actif net
Dollar américain	1 968 179 \$	1 953 421 \$	14 758 \$	0,3
Dollar australien	734 692 \$	762 274 \$	(27 582 \$)	(0,6)
Euro	1 366 526 \$	1 338 455 \$	28 071 \$	0,6
Yen japonais	203 810 \$	190 841 \$	12 969 \$	0,3
Livre sterling	341 455 \$	310 255 \$	31 200 \$	0,6
Total	4 614 662 \$	4 555 246 \$	59 416 \$	1,2

*En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élèvent à 4 558 225 \$ et à 56 437 \$ respectivement.

Au 31 décembre 2017, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport à toutes les autres devises, tous les autres facteurs étant constants, l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué d'environ 2 971 \$ ou 0,1 % sur la base de son exposition nette aux devises. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart peut être important.

Tous les titres du portefeuille de placement étant libellés en devises, comme les dividendes et primes des options d'achat à recevoir, le Fonds a conclu un contrat de change à terme sur la quasi-totalité de ceux-ci afin de couvrir leur valeur en dollars canadiens en tout temps.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt provient de la possibilité qu'une variation des taux d'intérêt influe sur la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers. Le Fonds est exposé à un risque de taux d'intérêt lorsqu'il investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds ne détient aucun titre à revenu fixe ou instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'est pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité se définit comme la possibilité qu'un fonds ne soit pas en mesure d'effectuer ses règlements ou de s'acquitter de ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé à des rachats de parts, comme décrit dans la note 4. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie sortants réels, les détenteurs de ces parts les conservant habituellement plus longuement. Afin de maintenir une liquidité suffisante, le Fonds investit principalement dans des titres qui sont négociés activement sur des marchés publics et peuvent être facilement cédés pour obtenir des liquidités.

Au 31 décembre 2017, tous les passifs financiers du Fonds présentaient des échéances inférieures à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement conclu avec le Fonds.

Global REIT Leaders Income ETF

Toutes les transactions effectuées par le Fonds qui visent des titres cotés sont réglées et payées à la livraison, par l'intermédiaire de courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme minime, car la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement est effectué à l'achat, une fois que les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si une des parties ne respecte pas ses obligations.

Le Fonds a également conclu des contrats de change à terme qui sont exposés au risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond au gain (perte) latent sur contrats à terme.

Au 31 décembre 2017, le Fonds n'avait aucune exposition importante au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et soumise à une réglementation.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir, des prix) ou indirectement (à savoir, des dérivés de prix);

Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-après résume la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs ci-dessous.

Les transferts entre les différents niveaux hiérarchiques de la juste valeur sont présumés avoir été effectués au début de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2017				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Totaux (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	1 107 080	-	-	1 107 080
FPI	3 814 729	-	-	3 814 729
Instruments dérivés				
Contrats de change à terme	-	53 213	-	53 213
Total des actifs financiers	4 921 809	53 213	-	4 975 022
Passifs financiers				
Dérivés				
Contrats de change à terme	-	(17 177)	-	(17 177)
Total des passifs financiers	-	(17 177)	-	(17 177)

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 31 décembre 2017 et il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pendant la période close le 31 décembre 2017.

La valeur des actions et des options vendue est basée sur les cours. La valeur d'un contrat de change à terme se base sur la différence entre le taux du contrat et le taux à terme en vigueur à la date d'évaluation, appliquée au montant notionnel ajusté du risque de contrepartie.

Global REIT Leaders Income ETF

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, que ce soit un emplacement géographique, un type de produit, un secteur d'activité ou un type de contrepartie. Le tableau suivant résume le risque de concentration du Fonds selon les régions et catégories.

Régions

Au	31 décembre 2017	
Pays de l'émission	\$*	% de l'actif net
États-Unis d'Amérique	1 962 196	39,1
Europe	1 365 415	27,2
Australie	730 122	14,6
Canada	363 583	7,3
Royaume-Uni	303 172	6,0
Japon	197 321	3,9
Total	4 921 809	98,1

* En dollars canadiens

Secteurs d'activité (pourcentages de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)

	31 décembre 2017
	% de l'actif net
ACTIONS	
Immobilier	98,1
Total	98,1

8. RABAIS DE COURTAGE

Les commissions de courtage payées à certains courtiers peuvent couvrir, en plus du coût des services de courtage liés aux opérations sur titres, des services d'analyse de placements fournis au gestionnaire des placements. Les commissions versées aux courtiers pour la période close le 31 décembre 2017 ne comprennent pas de services d'analyse de placements.

Global REIT Leaders Income ETF

Head Office

710 Dorval Drive, Suite 209
Oakville, ON L6K 3V7
Phone Number: 416.649.4541
Toll Free: 866.998.8298
Fax Number: 416.649.4542
Email: info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.